



Le service public,
on l'aime, on le défend

FSU de Nouvelle Aquitaine
secretariat@nouvelle-aquitaine.fsu.fr
0611468163

A Guéret, le 11/05/2020

à

Monsieur le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé de la
Région Nouvelle Aquitaine

Monsieur le Directeur Général,

Le président de la République a annoncé le 16 avril sa volonté de rouvrir les écoles à partir du 11 mai. Cette volonté a été confirmée dans la présentation du plan de déconfinement par le 1er Ministre devant l'Assemblée Nationale le mardi 28 avril.

Pourtant, dans son avis n°6 du 20 avril 2020, le Conseil scientifique propose de « *maintenir les crèches, les écoles, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre* ».

Contre toute attente, de jeunes élèves vont retrouver les premiers le chemin de l'école alors que la proximité y est plus grande et le respect des gestes barrières plus difficilement applicable. Difficile également d'expliquer que des enfants de 2 à 11 ans peuvent aller à la cantine et respecter les gestes barrière mais que des adultes ne peuvent pas le faire au restaurant... D'une manière générale les regroupements ne sont autorisés que jusqu'à 10 personnes partout en France sauf dans les classes où peuvent se retrouver 15 élèves c'est à dire 16 voire 17 ou 18 personnes, avec l'enseignant.es et les autres adultes (ATSEM, AESH...) dans une salle de 50 mètres carrés.

Tous ces choix, à rebours des recommandations sanitaires, inquiètent les personnels et les familles dans le contexte d'une épidémie non maîtrisée.

Si chacun.e (élèves, parents, personnels) aspire à pouvoir retrouver le chemin de l'école, est également partagée l'idée que ce retour doit se faire dans des conditions de sécurité optimale : il n'est pas question de mettre une seule seconde la santé et parfois la vie des élèves, des personnels et de leur famille et entourage en danger. Ce serait irresponsable. Nous savons partager avec vous l'intérêt supérieur pour la santé de nos concitoyen.nes.

C'est dans ce contexte que l'Education Nationale a présenté un projet de protocole sanitaire aux organisations syndicales sur lequel nous portons un regard critique. En effet, ce protocole fait peser sur les **collectivités de rattachement** (commune, communauté de communes, département, région...) et **les personnels en responsabilité des élèves** l'intégralité des mesures de protection sans nécessairement leur donner les moyens de les assumer. Par exemple, ce protocole ne prend pas en compte la coordination des différents temps permettant l'accès à l'école et le brassage effectif des élèves (le transport, la classe, l'accueil périscolaire).

C'est pourquoi nous venons vers vous pour savoir, pour les écoles et établissements scolaires de la Région Nouvelle Aquitaine :

- quelle appréciation porte l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur ce protocole et son application effective ?
- avez-vous mis en place une procédure particulière de remontée d'informations sur les cas de contamination scolaire ? Pourrions-nous avoir les chiffres au niveau régional ?
- quelles mesures de contrôle allez-vous mettre en place pour vous assurer que la sécurité sanitaire est garantie, tant aux usagers qu'aux personnels ? Le dépistage systématique des personnels et des élèves pourrait-il garantir cette sécurité ?
- Quelle procédure d'alerte pensez-vous mettre à la disposition des personnels et des usagers qui constateraient des manques ou des entorses aux mesures préconisées ?
- Quelle réponse serait alors apportée si ces entorses étaient constatées, mettant en cause la santé des agents et des usagers ?

Certains de notre volonté partagée de garantir à tous les citoyen.nes des conditions sanitaires optimales dans un contexte pandémique particulièrement anxiogène, a fortiori dans les écoles et établissements accueillant de jeunes publics, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur Général, nos sincères salutations.

Pour la FSU Nouvelle-Aquitaine